

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 03 /09 /22

- Présents : E Dériot, JL Champagnat , Y Salgues , A Forler , C Rabet, D Desfemmes, FL Aureillonnet, D Rhéty .
- Absents excusés : G Ségaud, S Bouquet, P Rozzio.

1 – Il a été procédé à l'élection du Bureau. Ont été élus à l'unanimité : JL Champagnat Président, CI Rabet Trésorière, S Bouquet Secrétaire.

2 – Mairie de Nguekokh : le courrier envoyé début juillet à Monsieur le Maire de Nguekokh lui demandant de se prononcer sur l'avenir de la coopération étant resté sans réponse les dispositions suivantes ont été décidées :

- Le Comité Directeur représenté par son Président et le représentant de chaque commune rencontrera dans des délais raisonnables chacun des trois maires afin de leur demander de mettre fin à la coopération avec la Mairie de Nguekokh. A cette fin un projet de courrier leur sera proposé ainsi qu'un projet de nouveaux statuts permettant de poursuivre la coopération avec le SÉNÉGAL et donc avec la population de NGUEKOKH. La nouvelle association qui pourrait s'appeler TERAANGA FRANCE –SÉNÉGAL sera franco-sénégalaise et à ce titre disposera sur place des moyens humains pour mettre en œuvre les projets. Pour ce faire une Assemblée générale extraordinaire sera convoquée début 2023. L'esprit et l'objet de cette nouvelle association resteront ceux du Comité de jumelage avec la prise en compte de l'histoire des 20 dernières années (Nguekokh restera la cible privilégiée et les trois communes fondatrices resteront ,si elles le souhaitent, membres de droit de l'organe de décisions).

Le CD a travaillé sur les prochains statuts. Une mouture plus affinée sera proposée au prochain CD

3 – Les boulangeries.

- Celle de Nguékokh , avec une équipe dynamique et dirigée par Mara se porte bien. Le dernier trimestre fait apparaître un bénéfice de 600 euros. Compte tenu des coupures de courant nombreuses, un groupe électrogène financé par Teraanga France à hauteur de 4000 euros est désormais opérationnel.

- Celle de Gandigal se porte moins bien. En effet elle est depuis un mois fermée faute de pouvoir livrer le pain, entre autres problèmes. (la location du local n'a pas été réglée depuis un an !) Ces difficultés résultent d'un défaut de gestion imputable à Doudou Diop qui devra passer la main au plus vite.

Sur ce point il faut rappeler que le GIE doit gérer les deux boulangeries quitte évidemment à mettre à Gandigal un directeur de succursale. Pendant la séance du CD nous avons eu une conversation avec Mara qui nous a expliqué comment et quand il compte s'y prendre : Doudou devra quitter la présidence du GIE et la gestion de Gandigal ; cette dernière sera rouverte le plus tôt possible (peut-être dans une semaine). A ce propos il est rappelé que cette boulangerie a bénéficié de fonds publics et associatifs pour sa mise en place.

4- L'école d'infirmières de Moulins a fait une demande pour des stages en 2023. Mara a semble-t-il une maison qui pourrait accueillir les stagiaires dans des conditions correctes. La mission de novembre appréciera la faisabilité.

5- Conseil Départemental. Ce dernier souhaite toujours trouver une commune partenaire pour une coopération décentralisée et nous associer ; à voir les conditions ; perspectives 2023 !

6 –Festivités :le loto aura lieu le 9 octobre à ST-Yorre ; Yvon Salgues a distribué des cartons à vendre et se charge de la communication ; Claudette et JLC des lots . Teraanga sera présente au forum des associations du Donjon le 17 septembre.

7 – Le Créneau /Solidarités Jeunesses. Notre partenariat avec le Créneau qui consistait à réaliser des échanges de Services Civiques est au point mort. Eliane Dériot, qui siège au Conseil d'administration estime que notre présence n'a plus lieu d'être et cessera donc d'y siéger.

8- une mission aura lieu en novembre. Les contours seront définis lors de notre prochain CD qui se tiendra le MERCREDI 19 OCTOBRE dans les locaux du LIONS CLUB à VICHY À 18 H.

JLC